

Mme Papon-Fournier Laurence

Monsieur Claude DUBOS  
Président de la ligue  
Nouvelle-Aquitaine de Judo  
Dojo régional de Lormont,  
153 Rue Izzet Koç  
33 310 LORMONT

Vayres, le 25 Juin 2023

Objet : Dojo Béglais - Anthony Geonget

Monsieur le président,

Je suis la maman d'Anthony Geonget éducateur sportif, stagiaire en formation BP JEPS spécialité éducateur sportif mention judo-jujitsu au dojo Béglais jusqu'au 17 Janvier 2022. Ce soir là, à 22h30, Anthony a été tué dans un accident de la route sur la rocade bordelaise après avoir donné ce qui restera son dernier cours de judo. Cet accident a été provoqué par un délinquant multirécidiviste sous l'emprise de stupéfiants, protoxyde d'azote et circulant à très vive allure.

Depuis ce drame, je me bats pour alerter les législateurs sur la qualification d'homicide involontaire inadaptée à ce type de faits et sur la prise en charge des victimes et des familles de victimes. A cet effet, j'ai rejoint le collectif justice pour les victimes de la route qui lutte pour la reconnaissance de l'homicide routier lorsque ces faits sont accompagnés de circonstances aggravantes.

Mais, je me bats également pour honorer la mémoire d'Anthony.

Le 10 juin 2023, le judo club ReBeCa de Beychac et Caillau, a organisé un challenge spécial intitulé "**Trophée Anthony**" en hommage à Anthony. L'organisateur et maître de cérémonie a été son entraîneur et ami Eric Le Costoëc que je remercie sincèrement. Anthony était membre de ce club depuis l'âge de 11 ans. Il y entraînait les jeunes judokas et devait, à la fin de sa formation, s'occuper à plein temps de ce club. Eric Le Costoëc était fier et heureux qu'Anthony prenne sa relève, fier qu'Anthony soit respectueux du code qu'il lui avait transmis et qu'à son tour il prenne plaisir à transmettre ce sport et ses valeurs.

J'ai contacté le Dojo Béglais pour qu'un hommage soit également rendu dans ce club puisque Anthony y était en formation et qu'il s'y entraînait déjà avec son professeur de judo Eric le Costëc avant d'entreprendre sa formation.

Le 12 Janvier 2023, j'ai pris contact avec Mr Dumontier, Directeur Technique du dojo Béglais. Il m'a assurée de son souhait de faire quelque chose tout en précisant qu'il devait en référer à son président Mr Fondriest. Il devait me tenir informée.

Le 1<sup>er</sup> Mars, n'ayant aucune réponse, je me suis déplacée au Dojo Béglais. Je me suis entretenue avec Mr Dumontier qui m'a confié que Mr Fondriest lui avait dit s'être entretenue avec moi. J'ai été très surprise de cette déclaration car malheureusement je n'ai jamais pu entrer en contact avec Mr Fondriest, malgré les nombreux messages vocaux et SMS laissés sur son portable.

Mr Dumontier n'a pas eu l'air surpris de cette attitude, son président étant, selon lui, coutumier du fait.

J'ai exprimé toute ma déception et mon mécontentement face à ce comportement qui ne représente pas les valeurs du judo par une lettre recommandée que j'ai adressée au club.

J'ai également sollicité le club pour faire passer un texte sur leur page Facebook, au sujet d'une table en hommage aux victimes de la route qui se tenait le 13 Mai 2023, place Pey Berland à Bordeaux à l'initiative du collectif. Mr Dumontier m'a demandé de lui envoyer ce texte par mail pour diffusion sur leurs réseaux sociaux.

Courant avril, n'ayant toujours aucune nouvelle, je me suis rendue à nouveau au club du Dojo Béglais accompagnée de ma fille.

Mais cette fois-ci, l'accueil a été des plus glacial. Mr Dumontier était accoudé au bar du club, buvant un café avec des personnes, et ne semblait pas avoir envie de me parler. Devant mon insistance il s'est dirigé vers moi. Je lui ai demandé ce que le club avait envisagé comme hommage et pourquoi le texte n'apparaissait pas sur leur page Facebook. Mr Dumontier s'est alors emporté violemment. Il s'est approché de moi et de ma fille en hurlant et en faisant de grands gestes :

- "J'en ai marre que vous veniez sans rendez-vous, ce n'est pas de ma faute si il est mort..."

- "Vous devez passer à autre chose, je n'organiserai pas **de tournoi à la con...**".

A cet instant la sœur d'Anthony lui a demandé de se calmer et d'être respectueux. Toujours en hurlant, il lui a répondu :

- "Du respect, du respect, j'en ai rien à foutre, c'est la vie, la vie continue, il faut tourner la page."

Devant ce comportement agressif et ces paroles désobligeantes, nous sommes parties.

Je n'imaginai pas qu'un membre d'un club de judo puisse être traité de cette manière. J'ai été naïve, moi qui pensait que ce sport était porteur de belles valeurs telles que la modestie, la politesse, la sincérité, l'amitié, le contrôle de soi, le courage, le respect et l'honneur. Anthony aimait transmettre à tous ses élèves ces valeurs qui font l'âme d'un bon judoka. Toutes ces valeurs Anthony les possédait, les possède et les possédera à tout jamais.

Un "**tournoi à la con**" aurait pu être organisé par ce club, si ses dirigeants avaient souhaiter honorer la mémoire d'Anthony. Pour preuve, un tournoi entre le Dojo Béglais et Le ReBeCa Club existait depuis plusieurs années avant que Mr Dumontier ne le suspende suite au départ de Mr Eric Le Costoëc du dojo Béglais. Je précise que ce départ était lié au décès d'Anthony. Ce tournoi aurait permis de mettre en avant les valeurs du judo, de sensibiliser les jeunes judokas au fléau de l'alcoolisme et des stupéfiants sur la route et de continuer à faire vivre et transmettre la passion d'Anthony.

J'ai lu que France judo avait labellisé le Dojo Béglais "label or". Cette labellisation vise, entre autres, à récompenser des clubs vertueux et leur encadrement et à reconnaître leur qualité d'engagement et d'enseignement.

Le manque d'empathie et de respect face à la disparation d'un des leurs démontre que l'encadrement du Dojo Béglais ne possède absolument pas ces qualités.

A ce jour messieurs Fondriest et Dumontier ne m'ont toujours pas contactée ce qui démontre le mépris qu'ils portent aux valeurs du judo et à Anthony qui s'était investi dans ce club et dans cette formation.

*Messieurs Fondriest et Dumontier n'aiment le judo que pour l'exposition médiatique qu'il leur apporte. Anthony n'était certes pas un judoka médiatisé mais il apportait sa passion et son envie de transmettre les vrais valeurs du judo, comme toutes ces personnes de l'ombre qui font la vie d'un club dans tous les sports du monde. Ces personnes qui par leur investissement et leur engagement personnel permettent d'encadrer, de former et de déceler les champions de demain. Ces personnes qui permettent à des clubs le cas échéant d'obtenir le "label or".*

*Je pense que toutes ces raisons justifient amplement que les dirigeants d'un club puissent avoir un minimum de respect et d'empathie quand l'un des leurs disparaît de façon aussi dramatique.*

*Je pense aussi qu'il est honteux de la part de pseudos dirigeants de ne pas assumer leurs responsabilités. C'est d'autant plus honteux dans un sport comme le judo qui véhicule de vraies valeurs de vie. Il est en effet plus facile de s'afficher lors de remises de récompenses que d'assumer ses responsabilités lors d'un tel drame. Cette différence s'appelle "le courage".*

*Cette lettre n'est pas la plainte d'une maman éplorée face à la disparition de son fils mais elle reflète l'envie et le besoin d'une mère de rendre hommage à son fils, au travers du sport dont il représentait pleinement les valeurs. De plus, il me semble important que votre ligue soit réellement consciente du comportement de certains dirigeants de clubs.*

*Je reste à votre disposition pour échanger à ce sujet et vous prie d'agréer, Monsieur le président mes salutations.*

*Laurence Papon-Fournier*